

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

OBJET

La société SAS Camping le KEROSTIN exploite le Camping et commercialise à ce titre des séjours sur ce camping.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping, d'hébergements locatifs, de gîtes ou de séjours proposés sur ses différents campings par la Société SAS Camping le KEROSTIN au client, à partir du site internet www.campingpontivy.fr mais aussi par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le prestataire commercialise les services.

Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisirs qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

INFORMATIONS

Le client dispose de toutes les informations en ligne sur le site internet ou par envoi de courrier électronique. Il peut également obtenir toutes précisions sur les prestations proposées par le camping par téléphone ou par courrier électronique.

Le client reconnaît avoir eu connaissance, préalablement à sa réservation, des présentes conditions générales de vente de location et de séjours, et de toutes les informations précontractuelles relatives aux caractéristiques principales des séjours.

Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client. L'achat d'un séjour implique de la part du client l'acceptation préalable de l'ensemble des présentes conditions générales.

Les conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties.

Les présentes conditions générales de location et de réservation de séjours dans le camping et village de gîtes VVF les Dunes s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

la Société SAS Camping le KEROSTIN se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Absence de droit de rétractation et démarchage téléphonique

En vertu de l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Lorsque ses coordonnées téléphoniques sont recueillies, le client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur une liste gratuite d'opposition au démarchage téléphonique, par exemple :<https://www.bloctel.gouv.fr/>.

PRESTATIONS

Emplacement de camping

la Société SAS Camping le KEROSTIN met à disposition du client un emplacement nu pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes – pour mettre une tente, une caravane, un camping-car, ou un van.

Un emplacement ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur à 6 personnes et ce pour des raisons de sécurité, sauf, emplacement spécifique avec capacité différente.

Au-delà de 6 personnes, un emplacement supplémentaire sera facturé. (Sauf, emplacement spécifique avec capacité différente.)

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, ...).

Hébergement locatif sur le camping

Les locatifs sont décrits sur le site web www.campingpontivy.fr - le descriptif du logement se retrouve dans la rubrique Locatif sur le site web.

Les hébergements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants et ne sauraient être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les enfants jeunes ou bébés sont décomptés comme des personnes à part entière. Les animaux domestiques sont acceptés à condition qu'ils soient signalés à l'arrivée et que le supplément ait été payé.

Il est autorisé de dresser des tentes sur la parcelle attribuée sous réserve de l'acceptation de la direction. Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locations, par courtoisie, pour des raisons de sécurité et par mesure d'hygiène.

Les hébergements sont entièrement équipés- le linge personnel est à apporter ou à louer- le ménage de fin de séjour et remise en ordre est à la charge du client, laissé à ses soins ou facturé.

Ménage le client doit restituer le locatif propre, il a la possibilité de prendre le cas échéant l'option ménage à 85 euros prévus dans les prestations.

PRIX

Les prix sont indiqués en euros en TTC (TVA comprise au taux en vigueur au moment de la date de la réservation du séjour). Le montant total du séjour inclut le prix de la location des emplacements et ou des locatifs, les prestations annexes choisies, les frais de réservation, et les éventuelles assurance annulation.

Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le camping.

Ces prix sont valables pour la durée de la saison telle qu'indiquée sur le document « prix/tarifs » disponible sur le site internet www.campingpontivy.fr en renseignant les dates de séjours.

Au-delà de la saison en cours, l'offre est caduque, et le camping n'est plus tenu par les prix mentionnés pour la saison précédente.

Le prix est un prix forfaitaire par nuit d'occupation.

Le forfait de base comprend une installation 1 ou 2 personnes et un véhicule.

L'électricité est en supplément, et le branchement est possible selon la catégorie d'emplacement choisi – avec ou sans électricité.

Les personnes supplémentaires (adultes et ou enfants) ou tout éléments supplémentaires (remorque, voiture, animal, tente, etc.) font l'objet d'un coût journalier en supplément.

Le forfait de base donne accès librement aux infrastructures du camping (sanitaires, accueil, piscine –si existante sur le site et aux dates et heures d'ouverture de cette dernière) aux aires de jeux, et aux activités proposées gratuites et ou payantes.

L'attribution des emplacements se fait automatiquement en fonction de l'équipement et de sa grandeur, précision à fournir lors de la réservation par le client.

Si la tente dépasse 4m par 8m, il est impératif de contacter le camping au préalable.

la Société SAS Camping le KEROSTIN ne pourra être tenu responsable si le client n'indique pas les informations concernant l'équipement lors de la réservation et que l'emplacement attribué n'est pas adapté.

Un seul équipement de camping additionnel est autorisé par emplacement (soit une petite tente, soit un petit barnum, soit une tente de cuisine)

FRAIS DE RESERVATION

Des frais de réservation d'un montant de 6 € s'appliquent lors de chaque réservation (hébergements locatifs et emplacements). Ils ne s'appliquent pas pour les séjours de moins de 3 nuits.

Leur montant n'est jamais compris dans les prix des prestations.

RESERVATION ET PAIEMENT

Conditions de réservation

La réservation peut se faire en ligne sur le site www.campingpontivy.fr, par téléphone au 02 57 72 01 25 ou par courrier électronique à accueil.pontivy@vfvillages.fr courrier postal à l'adresse Rue Édith Piaf 56300 Pontivy.

Le client renseigne son choix de séjour. Emplacements, hébergements, et prestations annexes, options – proposés par le camping.

La réservation devient effective après envoi de la confirmation du camping par mail, et après réception et encaissement de l'acompte (30% du séjour et frais de réservation).

Cette confirmation écrite de réservation contient le détail de la réservation effectuée par le client ainsi que les informations relatives à son séjour.

Il appartient au client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler au camping toute erreur.

Paiements

Le règlement total ou partiel du séjour rend définitive la réservation.

2 situations :

Le client règle tout ou partie du montant du séjour par carte bancaire au moment de l'inscription sur le site internet : sa réservation sera effective et un contrat de séjour lui sera adressé.

Le client souhaite utiliser un autre mode de règlement : à réception du contrat de séjour, le client dispose de 10 jours ouvrables à compter de sa date d'inscription, pour faire parvenir à la Société SAS Camping le KEROSTIN son règlement (acompte ou solde) et ainsi confirmer sa réservation. Passé ce délai, la réservation sera automatiquement caduque.

Les modes de règlement suivants sont acceptés : • Carte bancaire (Visa, Mastercard) • Chèques bancaires à l'ordre de la Société SAS Camping le KEROSTIN • Virements • Chèques-Vacances ANCV (libellés à l'ordre de la Société SAS Camping le KEROSTIN, Chèque-Vacances Connect. Les Chèques-Vacances ANCV, devront être adressés au camping par courrier recommandé à l'adresse suivante : Rue Édith Piaf 56300 Pontivy

Réservation effectuée plus de 30 jours avant le départ : versement à la réservation d'un acompte de 30 % sur le séjour, 100 % des frais de réservation et le montant de l'assurance lorsqu'elle est souscrite. Règlement du solde au plus tard 30 jours avant le début du séjour

Réservation effectuée moins de 30 jours avant le départ : versement à la réservation de 100 % du montant total du séjour, frais de réservation et le montant de l'assurance lorsqu'elle est souscrite.

Le non-règlement du solde dans les délais visés ci-dessus sera considéré comme une annulation de la part du client qui ne pourra se présenter sur place. La Société SAS Camping le KEROSTIN sera en droit de conserver, sur les sommes déjà versées, une somme correspondant aux frais d'annulation, ainsi que les frais de réservation et d'assurance qui ne sont jamais remboursables.

TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est collectée pour le compte de la commune/communauté de communes ; elle n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour, et pourrait être modifié en cours d'année. Elle est à acquitter sur place.

OFFRES PROMOTIONNELLES

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions. Les réductions et ou actions promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles sauf mention contraire et ne sont pas rétroactives. En raison des offres promotionnelles, certains clients pourront avoir payé des prix différents pour un même séjour. Le client ayant payé un prix plus élevé ne pourra en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'il aura payé et le prix promotionnel dont auront bénéficié d'autres clients.

ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS / HEBERGEMENTS/ ET STATIONNEMENT VEHICULE

Les emplacements et les locatifs, sont attribués sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. la Société SAS Camping le KEROSTIN ne peut en aucun cas garantir que l'emplacement ou le locatif demandé par le client lui sera attribué sauf si dernier lors de sa réservation a choisi l'option « préférence », ladite option étant proposée sous réserve de disponibilité à la date de réservation. Néanmoins, en cas de force majeure, la Société SAS Camping le KEROSTIN se réserve la possibilité de modifier l'attribution de l'emplacement et ou du locatif.

Pour la tranquillité des campeurs, un seul véhicule sur le camping est autorisé. Selon les périodes, un véhicule supplémentaire pourra être toléré moyennant un supplément. Les remorques pour véhicule sont en supplément, et limitées à un par emplacement. Les autres véhicules sont à stationner à l'extérieur du camping.

MISE A DISPOSITION DES EMPLACEMENTS ET LOCATIFS

L'enregistrement à la réception est obligatoire dès l'arrivée des clients sur le camping. Il constitue la preuve du démarrage du séjour du client. Dès l'enregistrement, le client peut bénéficier des installations et services proposés sur le camping

Les emplacements : disponible à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés pour 12h00 le jour du départ.

Aucune installation et accès des véhicules ne pourront se faire au-delà de 23h00, afin de préserver la tranquillité des campeurs.

Les locatifs sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés pour 10h00 le jour du départ. Toute location, est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

HEBERGEMENTS LOCATIFS

ETAT DES LIEUX

Un état des lieux devra être effectué par le client à son arrivée, les éventuels défauts constatés devront être signalés le jour même à l'accueil du camping. Un inventaire sera à la disposition du client dès son arrivée, qui devra le valider ou faire mention de ses réclamations le jour même ou au plus tard le lendemain avant 12 heures à l'accueil du camping.

Un état des lieux est prévu le jour du départ. En cas de départ nocturne ou anticipé sans état des lieux contradictoire possible, la caution sera conservée et renvoyée ultérieurement sous réserve de retenues éventuelles pour nettoyage ou réparations. La décision d'un tel départ sans état des lieux équivaut à une acceptation de la décision du camping sur la retenue éventuelle de tout ou partie de la caution.

Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 85 euros pour le nettoyage.

DEPOT DE GARANTIE

Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires et matériel donnera lieu pour le client à des frais supplémentaires selon la liste de l'inventaire et ou du devis de l'artisan, ou du constructeur du locatif.

Pour les hébergements locatifs, à la remise des clefs, un dépôt de garantie de 250 euros est demandé au client. Il peut se faire par empreinte bancaire, chèque, ou espèces.

Ce dernier lui est restitué à la fin de son séjour, après l'état des lieux de sortie.

Ce dépôt de garantie pourra être utilisé par le camping pour recouvrer : les frais de ménage non effectué par le client le jour du départ (dans la limite de 85 euros), les frais liés aux dégâts et ou dommages occasionnés par le client au locatif (dans la limite de 250 euros). Les frais liés à la perte des clefs remises au client lors de son arrivée (dans la limite de 15 euros par clé).

En cas de réservation multi-hébergement, un dépôt de de garantie de 250 euros par locatif sera exigible à l'arrivée du client.

Location Matériel annexe –Dépôt de garantie matériel annexe

Le client peut louer du matériel annexe (réfrigérateur, kit bb, rallonge, adaptateur, jeux) lors de la réservation ou directement à la réception du camping durant son séjour. Le matériel loué est réputé être remis au client en bon état de fonctionnement. Il est de la responsabilité du client d'assurer une utilisation conforme à un usage normal et raisonnable du matériel loué et de prendre toutes les précautions nécessaires à l'utilisation de celui-ci.

La restitution d'un matériel non conforme ou la non restitution du matériel annexe pourra faire l'objet d'une retenue sur le dépôt de garantie versé pour l'hébergement locatif, ou d'une demande de dédommagement pour le montant correspondant aux frais de remplacement des matériels endommagés ou non restitués.

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement est affiché à l'entrée de l'établissement. Il est également disponible à la réception du camping. Le client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

En cas de non-respect des dispositions du règlement intérieur ou de dégradations, violences, non-respect d'autrui, non-règlement du séjour, non-respect des capacités d'hébergement, la Société SAS Camping le KEROSTIN et le Directeur du camping se réservent le droit de mettre fin au séjour par anticipation, sans remboursement, ni compensation. En particulier l'attention des clients est attirée sur le fait que le silence doit être total entre 23 heures et 8 heures du matin.

Tous les hébergements locatifs sont « non-fumeurs ».

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leur maître et moyennant un prix journalier. Cette somme forfaitaire, n'est pas incluse dans le prix des locations locatifs et ou emplacement. Exception : sauf pendant la période de validité du forfait carte ACSI et uniquement sur les emplacements.

Un seul animal domestique est admis par locatif et ou emplacement ; l'animal doit être signalé lors de la réservation et ou à son arrivée sur site.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse. Les animaux dangereux ou agressifs (chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie) sont interdits.

En cas de non-respect de ces conditions, la Société SAS Camping le KEROSTIN se réserve le droit de mettre fin au séjour par anticipation, sans remboursement ni compensation.

MODIFICATION

Modification du fait du client :

Le client peut modifier la réservation de son séjour – dates, type d'hébergement, options – sur demande, et dans la mesure des disponibilités et possibilités du camping, et ce jusqu'à 10 jours avant la date d'arrivée.

Le camping mettra tout en œuvre pour accéder à la demande, mais ne peut garantir le changement demandé. Les changements demandés peuvent entraîner des frais supplémentaires, et des modifications tarifaires

A défaut de modification possible, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de la réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation du camping.

Modification du fait de la Société SAS Camping le KEROSTIN:

Dans le cas où le camping serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au séjour, le camping mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires, le client pourra accepter la modification ou résilier son séjour et obtenir le remboursement des sommes versées.

ANNULATION

Annulation du fait de la Société SAS Camping le KEROSTIN: la Société SAS Camping le KEROSTIN **peut être amenée à annuler** un séjour en raison de circonstances exceptionnelles

et inévitables l'empêchant d'exécuter le contrat. Dans ce cas, le client sera intégralement remboursé des sommes versées mais n'aura droit à aucun dédommagement supplémentaire

Annulation du fait du client :

Les frais de réservation restent dans tous les cas acquis la Société SAS Camping le KEROSTIN et le montant de l'assurance Multirisques si elle a été souscrite n'est pas remboursable.

En fonction de la date d'annulation - à confirmer obligatoirement par écrit à la Société SAS Camping le KEROSTIN ou au Camping, des frais sont retenus à titre d'indemnité au profit de la Société SAS Camping le KEROSTIN, sur le montant total général figurant au contrat de séjour (sommes perçues par la Société SAS Camping le KEROSTIN à titre de règlement des frais de séjour), hors frais de dossier et assurance, sont les suivants :

Plus de 45 jours avant la date d'arrivée : 5
Entre 45 et 21 jours avant la date d'arrivée : 30 %
Entre 20 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50 %
Entre 7 et 2 jours avant la date d'arrivée : 75 %
Moins de 2 jours avant la date d'arrivée : 100 %

En cas de non-présentation à la date d'arrivée, aucun remboursement ne sera effectué. Un délai de 24 heures est accordé par rapport au jour et à l'heure d'arrivée mentionnés sur le mail de confirmation de commande considéré comme le contrat de séjour, sans toutefois de dédommagement pour la nuitée non effectuée ; passé ce délai, la réservation sera annulée et entraînera l'application de 100 % de frais d'annulation). Dès lors, l'hébergement locatif ou l'emplacement de camping sera de nouveau offert à la location.

Un départ anticipé, équivaut à une annulation par le client pour la période de séjour non consommée et ne donne lieu à aucun remboursement, quel qu'en soit le motif.

ASSURANCES

La souscription d'une assurance Multirisque sera proposée au client avant sa réservation. L'assurance Multirisque comprend les garanties annulation, dommages aux bagages, arrivée tardive, assistance aux voyageurs, assistance aux véhicules, interruption de séjour et responsabilité civile villégiature. Une extension est également proposée pour couvrir aussi les risques liés aux épidémies et pandémies. Conformément à l'article précédent, la garantie Annulation permet, dans les conditions prévues par l'assurance Multirisque et son extension, le remboursement des sommes retenues par la Société SAS Camping le KEROSTIN, à l'exception des éventuelles franchises indiquées dans les conditions, du montant des frais de dossier et du montant de la souscription à l'assurance Multirisque et extension le cas échéant. Le client bénéficie d'un délai de rétractation de 30 jours à compter de sa souscription, en cas de multi-assurances et à condition de n'avoir déclaré aucun sinistre. Passé ce délai, la

souscription est définitive et ne peut être remboursée. Si le client n'est pas déjà couvert par une assurance personnelle, la souscription à ces assurances est vivement conseillée. Les tarifs, conditions et garanties sont consultables sur le site Internet xxxxxxxxxxxxxx.fr. L'assurance Multirisque proposée et son extension ne comportent pas de garantie individuelle accident : aussi, le client est invité à vérifier sa couverture personnelle et à la compléter le cas échéant auprès de l'organisme de son choix.

RESPONSABILITE

la Société SAS Camping le KEROSTIN est responsable de la bonne exécution de tous les services de séjour inclus dans le contrat du client conformément à l'article L.211-16 du Code du Tourisme.

La responsabilité de la Société SAS Camping le KEROSTIN ne saurait être engagée si la non-conformité résulte d'un cas de force majeure, du fait imprévisible et inévitable d'un tiers étranger au contrat de séjour ou encore est imputable au client, conformément à l'article L.211-17 du même Code.

En tout état de cause, l'éventuelle responsabilité de la Société SAS Camping le KEROSTIN sera limitée par les textes régissant la responsabilité de ses prestataires et fournisseurs, conformément à l'article L.211-17 du Code du Tourisme. En outre et selon le même article, la responsabilité de la Société SAS Camping le KEROSTIN est limitée à trois fois le prix total du séjour. Les prestations non fournies par la Société SAS Camping le KEROSTIN (activités sportives, excursions...) ainsi que toute activité délivrée par un prestataire extérieur et prise sur la seule initiative du client, relèvent de la responsabilité exclusive du prestataire en charge de son organisation.

Il est conseillé aux clients d'être couverts en responsabilité civile (dommages corporels et matériels), garantie individuelle accident et en garantie vol en villégiature.

La responsabilité du Camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

– vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit, pendant ou après un séjour. Le camping Le Justin décline toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels tant dans les locatifs que dans les équipements du client sur les emplacements, ou dans les lieux communs. la Société SAS Camping le KEROSTIN ne pourra être tenu responsable en cas de vol ou de dégradation des objets personnels des clients. La Société SAS Camping le KEROSTIN décline également toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping de limitations d'accès à certaines installations, y compris l'accès à la piscine, nécessitées par les respects des normes de sécurité ou des travaux d'entretiens périodiques ; le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et l'aménagement du terrain.

Toutes les photos et textes utilisés sur le site internet sont non contractuelles et n'ont qu'un caractère indicatif.

DROIT A L'IMAGE

Les activités organisées par le camping sont susceptibles d'être filmées ou photographiées et les images pourront être proposées aux clients en fin de séjour sur différents supports. Les clients ne souhaitant pas être photographiés et/ou filmés devront en informer par écrit la direction sur place, en début de séjour.

DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Ce traitement est mis œuvre sur le fondement du contrat. Elles pourront également être utilisées, sur consentement exprès du client, à des fins de communication commerciale ou d'opérations promotionnelles. La Société SAS Camping le KEROSTIN peut être amenée à stocker, traiter ces informations et/ou à les transférer à ses services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants, prestataires réceptifs, techniques, bancaires...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes. Ces données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 en vigueur, le client dispose de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit à l'oubli et à la portabilité de ses données à caractère personnel, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Pour toute information ou exercice des droits Informatiques et Libertés sur les traitements de données personnelles gérés par la Société SAS Camping le KEROSTIN, le client peut contacter son délégué à la protection des données (DPO) en complétant le formulaire en ligne sur www.vvf.fr/formulaire_des_droits ou par courrier (avec copie de sa pièce d'identité en cas d'exercice de ses droits, sauf si les éléments communiqués dans sa demande permettent de l'identifier de façon certaine) à l'adresse suivante : la Société SAS Camping le KEROSTIN – à l'attention du délégué à la protection des données (DPO) - 8 rue Claude Danziger - 63100 Clermont-Ferrand cedex 2. Si le client estime, après avoir contacté la Société SAS Camping le KEROSTIN, que ses droits sur ses données ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation (plainte) directement à la CNIL.

LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

LITIGES - RECLAMATIONS

Lorsqu'un client constate qu'un service n'est pas fourni tel que prévu, ou s'il se trouve en difficulté, il doit rapidement en aviser le directeur du camping afin de régler le litige sur place ou d'obtenir de l'aide.

* Les observations sur le déroulement du séjour doivent parvenir au camping ayant accueilli le client dans les 30 jours suivant le retour, par courrier recommandé avec avis de réception directement à l'adresse du camping : Rue Édith Piaf 56300 Pontivy

*Les réclamations concernant la constitution et la gestion du dossier de réservation doivent être envoyées à la Société SAS Camping le KEROSTIN dans les 30 jours suivant le retour, par courrier recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : la Société SAS Camping le KEROSTIN – Relation Vacanciers - 8 rue Claude Danziger - CS 80705 - 63050 Clermont-Ferrand cedex 2.

*Dans tous les cas, les réclamations doivent être accompagnées des justificatifs appropriés. À défaut, le dossier ne sera pas traité prioritairement. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client a la faculté de saisir gratuitement et en ligne la Médiation du Tourisme et des Voyages : www.mtv.travel.

MENTIONS LÉGALES

la Société SAS Camping le KEROSTIN 8 rue Claude Danziger - CS 80705 - 63050 Clermont-Ferrand cedex 2. Tél. 04 73 43 00 00 - Courriel : accueil.pontivy@vfvillages.fr.

Association loi 1901, déclarée en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26 décembre 1968, immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours ATOUR FRANCE sous le n° IM 063 110010.

Responsabilité civile professionnelle :

MAIF - CS 90 000 – 79 038 Niort cedex 09

Garantie Financière :

APST – 15 Avenue Carnot - 75017 PARIS - Tél 01 44 09 25 35
